

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE****SEANCE JEUDI 14 NOVEMBRE 2024****CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

Procuration : 1

Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présente par procuration :** PANTEL Emilie à CONSTANT Sandrine

**Absente :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**6 - OBJET : TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET L'AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE – CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR – DESIGNATION DES ENTREPRISES**

Le Maire rappelle que les travaux d'amélioration et de sécurisation de la Brigade de la Gendarmerie de Saint-Alban-sur-Limagnole ont débuté en 2024. Monsieur le Maire indique que pour continuer les travaux prévus relatifs à la Chaufferie Bois et le réseau de chaleur, une consultation des entreprises par procédure adaptée a fait l'objet d'une publication en date du 27 septembre 2024 pour une date limite de remise des offres fixée au 30 octobre 2024 à 12 heures.

La décomposition de l'opération comporte 8 lots :

1. Gros œuvre - VRD
2. Charpente bois
3. Couverture bac acier - zinguerie
4. Menuiseries extérieures
5. Menuiseries intérieures
6. Plâtrerie isolation
7. Chauffage
8. Réseau de chaleur

Les entreprises qui ont répondu sont les suivantes :

↳ Pour le lot 1 : Gros œuvre - VRD

Estimation du Marché : 35 300.00 € H.T.

- Entreprise ROUSSET : 32 980.85 € H.T.
- Entreprise MATHIEU : 36 810.62 € H.T.
- Entreprise MARQUET : 43 644.63 € H.T.
- Entreprise COLAS : 46 876.86 € H.T.
- Entreprise VBAT48 : 46 972.76 € H.T.



↳ Pour le lot 2 : Charpente bois

Estimation du Marché : 7 600.00 € H.T.

→ Entreprise LOZERE CHARPENTE : 14 312.60 € H.T.

↳ Pour le lot 3 : Couverture bac acier – zinguerie

Estimation du Marché : 5 100.00 € H.T.

→ Entreprise LOZERE CHARPENTE : 7 151.24 € H.T.

↳ Pour le lot 4 : Menuiseries extérieures

Estimation du Marché : 12 000 € H.T.

→ Entreprise LR ALUMINIUM : 4 800.00 € H.T.

→ Entreprise CANAC MENUISERIES : 6 000.00 € H.T.

↳ Pour le lot 5 : Menuiseries intérieures

Estimation du Marché : 3 500 € H.T.

→ Entreprise LOZERE CHARPENTE : 4 840.00 € H.T.

→ Entreprise DUARTE : 3 100.00 € H.T.

↳ Pour le lot 6 : Plâtrerie isolation

Estimation du Marché : 3 300.00 € H.T.

→ Entreprise DUARTE : 3 894.00 € H.T.

↳ Pour le lot 7 : Chauffage

Estimation du Marché : 124 000 € H.T.

→ Entreprise CALMELS PETITFOUR : 168 395.00 € H.T.

↳ Pour le lot 8 : Réseau de chaleur

Estimation du Marché : 60 000 € H.T.

→ Entreprise MARQUET : 65 258.00 € H.T.

→ Entreprise COLAS : 86 764.10 € H.T.

→ Entreprise COLAS (VARIANTE ET OPTION) : 80 906.47 € H.T.

Suite à l'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises lorsque leur offre est conforme ou de déclarer infructueux les lots lorsqu'il n'y a pas d'offre ou bien lorsque celle-ci n'est pas conforme. Ainsi il est proposé :

↳ Pour le lot 1 : Gros œuvre - VRD

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise ROUSSET est retenue pour 32 980.85 € H.T. pour le lot 1.

↳ Pour le lot 2 : Charpente bois

L'offre est supérieure à l'estimation.

Le Maire propose de relancer la consultation pour ce lot n°2.

↳ Pour le lot 3 : Couverture bac acier – zinguerie

L'offre est supérieure à l'estimation.

Le Maire propose de relancer la consultation pour ce lot n°3.

↳ Pour le lot 4 : Menuiseries extérieures

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise LR ALUMINIUM est retenue pour 4 800.00 € H.T. pour le lot 4.

↳ Pour le lot 5 : Menuiseries intérieures

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise DUARTE est retenue pour 3 100.00 € H.T. pour le lot 5.

↳ Pour le lot 6 : Plâtrerie isolation

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise DUARTE est retenue pour 3 894.00 € H.T. pour le lot 6.

↳ Pour le lot 7 : Chauffage

L'offre est supérieure à l'estimation.

Le Maire propose de relancer la consultation pour ce lot n°7.

↳ Pour le lot 8 : Réseau de chaleur

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise MARQUET est retenue pour 65 258.00 € H.T. pour le lot 8.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- CONFIRME les propositions d'attribution pour les lots 1, 4, 5, 6 et 8 ;
- DECIDE de relancer la consultation pour les lots 2, 3 et 7 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir.

Le Maire,

Samuel SOULIER

